



CONSULAT GENERAL DU SENEGAL
A BARCELONE

COMMUNIQUE

Dans le cadre du financement des femmes de la Diaspora, au titre du Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE), les femmes sénégalaises porteuses de projets, résidant dans la circonscription du Consulat général du Sénégal à Barcelone (Catalogne, Valence, Aragon et Iles Baléares) sont invitées à se rapprocher des présidentes et présidents d'associations sénégalaises de leurs localités respectives pour disposer des documents requis à cet effet.

La date limite de soumission des dossiers est fixée au 30 janvier 2026.

LK



Fait à Barcelone, le 15 janvier 2026